



Mon conjoint me met à la porte avec notre fils

Par **SPHIE**, le **10/08/2021** à **23:58**

Bonjour,

Je suis maman d'un petit garçon âgé de 4 mois.

Le papa nous a quitté il y a un peu plus d'un mois. Il a été infidèle avec sa nouvelle assistante

Je travaillais avec mon conjoint jusqu'à ce que cette nouvelle assistante arrive. Ils m'ont éjecté de la boîte.

A ce jour je me retrouve sans emploi, seule à élever notre fils car le papa refait sa vie et de plus nous demande de quitter la maison avant une certaine date.

Pouvez-vous m'aider à connaître mes droits, a-t-il le droit de nous demander de quitter la maison sachant que je n'ai pas d'autre logement.

Merci pour vos retours

Par **Tisuisse**, le **11/08/2021** à **05:27**

Bonjour,

1ère question importante : vous parlez de votre "conjoint", êtes-vous mariés ?

2e question : est-ce que le papa a reconnu son enfant ?

3e question : le logement appartient à qui ?

J'attends vos réponses pour en dire +. Merci.

Par **SPHIE**, le **11/08/2021** à **11:53**

Bonjour,

1. Non nous ne sommes pas mariés
2. Oui il l'a reconnu et porte son nom
3. Le logement lui appartient, il en est le propriétaire

Merci

Sophie

Par **BrunoDeprais**, le **11/08/2021** à **14:52**

Bonjour

Et bien malheureusement pour vous, il a le droit de vous demander de partir.

Pour les questions au sujet de l'enfant, il vaudrait mieux prendre un avocat.

Par **Lorenza**, le **11/08/2021** à **20:28**

Bonjour,

En effet si le logement lui appartient et puisqu'il ne s'agit que de votre concubin, il n'est pas obligé de vous héberger. Il faudrait que vous trouviez rapidement un travail pour pouvoir prendre une location. Une assistante sociale pourrait sûrement vous aider.